

La Bible, des livres et des histoires

L'histoire des Hébreux du premier millénaire avant notre ère nous est d'abord parvenue par la seule Bible. C'est par elle et elle seule que la religion monothéiste a été répandue dans le monde. Ce n'est que beaucoup plus tard que l'archéologie, l'histoire comparée avec les civilisations voisines et l'exégèse scientifique a permis de prendre, vis-à-vis des affirmations qu'elle contient, une certaine distance.

C'est aussi un bestseller absolu.

Même s'il est difficile d'être précis sur ce point, le nombre d'exemplaires vendus tourne entre trois et six milliards¹, laissant loin derrière lui, *Le petit Livre Rouge*, certes plus récent, qui atteint quand même le milliard de livre vendus² mais dont les acheteurs sont maintenant beaucoup moins assidus. Le Coran s'en rapproche avec plus de huit cents millions d'exemplaires³. De même, la Bible est aussi le livre le plus traduit au monde puisqu'on le trouve, en totalité ou partiellement, dans 2438 langues et dialectes sur les 6900 encore parlés aujourd'hui, ce qui ne laisse qu'environ deux cents millions de personnes qui n'y ont pas accès... et que ne semblent d'ailleurs s'en porter plus mal. Selon les estimations, environ 25 millions de Bibles sont encore vendues chaque année.

Mais ce livre a une histoire, une très longue histoire avant de parvenir jusqu'à nous. Une histoire que nous allons reconstituer ici et pour laquelle nous allons prendre quelques libertés avec la chronologie. En effet, nous commencerons le propos au moment de sa constitution en canon, c'est-à-dire à partir du premier siècle de notre ère.

1. L'élaboration des différentes Bibles

La Bible hébraïque appelée également *Tanak*, acronyme de l'hébreu תנ"ך [*tnk*], est divisée en trois parties : תּוֹרָה [*Tôrâh*] "Loi" au sens de "enseignement", נְבִיאִים [*Nevî'im*] "Prophètes" et סְפָרִים [*Ketoûvîm*] "Écrits".

Rappelons tout d'abord que, jusqu'au premier siècle, les textes bibliques étaient consignés sous forme de rouleaux, mais sans ordre particulier, chaque livre ayant son propre support. Ils pouvaient donc être lus dans n'importe quel ordre.

Seule la Torah, les cinq premiers livres, semble avoir fait l'objet d'un premier regroupement prébiblique. Celle-ci, que les chrétiens nomment Pentateuque, est également appelée par les juifs les « cinq cinquièmes de la Torah », ce qui va dans le même sens. Elle est traditionnellement pensée, par les uns comme par les autres, comme la loi de Moïse.

Les autres livres ne semblent pas avoir été conçus, au départ tout au moins, pour être réunis dans un grand livre. C'étaient des entités littéraires en soi, rédigées pour

1. Russell ASH, *Top 10 of Everything 2002*, éditions Dorling Kindersley, Londres, 2001, p. 7.

2. Alexander Culpepper COOK, *Mao's Little Red Book : A Global History*, Cambridge University Press, 2014, p. 3.

3. Godfrey OSWALD, *Library World Records*, McFarland & Company, Jefferson, 2009, p. 184

être lues indépendamment, bien qu'elles fissent souvent référence à des traditions antérieures communes.

1.1. La Bible hébraïque

On évoque souvent le « concile de Yavneh », peu de temps après la destruction du Second Temple (70) comme lieu et date de fixation de la Bible hébraïque. Tout d'abord, le terme "concile" est inapproprié puisqu'il relève de la terminologie chrétienne. Il s'agit plutôt d'une forme d'académie, une école qui, à l'initiative semble-t-il du rabbin Yohanan ben Zakkai, fonde le mouvement fondateur de la Mishnah¹ et marque le début de la prépondérance du mouvement pharisien sur la communauté juive. Mais la fixation des livres y fut de toute évidence discutée, le résultat final sera sans doute plus tardif.

Cependant, l'idée d'une division tripartite des différents livres semble attestée dès le II^{ème} siècle avant notre ère, sous la plume de l'un des derniers auteurs bibliques dont le livre grec, connu sous le nom de Siracide, ou encore d'Ecclésiastique, dit ceci dans son prologue :

De nombreuses et grandes leçons nous ayant été données par la Loi, les Prophètes et les autres livres qui les suivent, il convient à leur sujet de faire l'éloge d'Israël en matière d'instruction et de sagesse².

Au début de l'ère chrétienne, la division tripartite de l'Ancien Testament est attestée conjointement par les sources juives et chrétiennes. L'historien juif Flavius Josèphe évoque vingt-deux livres qui obtiennent une « juste créance » ; ils sont répartis de la manière suivante : cinq pour la Loi de Moïse, treize pour les Prophètes et quatre qui contiennent des hymnes et des préceptes moraux³. Le livre de Luc est moins précis mais il évoque, lui aussi, la Loi de Moïse, les Prophètes et les Psaumes⁴. Cependant, les deux auteurs ne donnent aucun détail sur le contenu de ces trois ensembles, en particulier sur les deux derniers car la Loi de Moïse est la même dans les deux cas.

Nous avons précisé que le premier état écrit du texte – écrit et « canonisé » – fut la Torah, les cinq premiers rouleaux. La date la plus probable de la fixation de ce premier corpus est sans doute la période de l'Exil à Babylone puisqu'il semble avoir existé au moment du retour, ainsi que nous l'avons vu précédemment quand Néhémie le lit au peuple resté en Palestine au moment de la déportation.

Concernant la fixation définitive des autres écrits, la datation est beaucoup moins aisée à établir.

Les livres prophétiques semblent avoir été connus durant l'Exil à Babylone. C'est à cette époque qu'est clos le mouvement prophétique en Israël, si l'on en croit le Talmud :

Nos maîtres nous ont enseigné : à la mort des derniers prophètes Aggée, Zacharie et Malachie, l'inspiration divine s'est retirée en Israël.

(Baba Batra 12b)

1. Lester Lee GRABBE, *Judaism from Cyrus to Hadrian*, éditions Fortress Press, Minneapolis, 1992, p. 593.

2. Traduction Jean HADOT, dans Édouard DHORME, *La Bible de la Pléiade***, éditions Gallimard, Paris, 1959, pp. 1708-1709.

3. Flavius JOSÈPHE, *Contre Apion*, I, 38-40.

4. *Luc* XXIV, 44-45.

Il semble que ces textes aient été globalement achevés au début de l'époque perse (538-333), mais qu'ils aient encore subi de nombreuses retouches durant une partie au moins de l'époque hellénistique (333-63). Ils pourraient avoir été fixés de façon définitive vers 198, soit au moment où la Palestine sort de la sphère d'influence de l'Égypte lagide pour être rattachée politiquement à l'empire séleucide d'Antioche¹.

La fixation définitive de la Bible hébraïque, avec l'intégration des *Ketouvîm*, les « Écrits » est beaucoup plus tardive encore, pour ce qu'on peut en savoir, dans un contexte politique compliqué pour les autorités juives, avec la destruction du puis l'exil pour les juifs de Judée, dont beaucoup durent s'installer en Galilée, au nord, voire plus loin en diaspora.

En outre, il fallait également tenir compte de la concurrence avec le courant chrétien qui, lui aussi, se fondait sur les écrits bibliques avant de canoniser les différentes composantes du Nouveau Testament.

La compilation des derniers livres commença à la fin du premier siècle de notre ère, avec le synode de Yavneh déjà évoqué *infra*, mais les discussions se prolongeront au moins jusqu'au IV^{ème} siècle, en particulier quand il s'agira de retenir certains livres comme *Qohéleth*, *Le Cantique des cantiques* ou encore le livre d'*Esther*² au sein du corpus sacré.

Et, de fait, la fixation définitive des textes sacrés du judaïsme sera contemporaine avec la canonisation de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Pour conclure, il est essentiel de rappeler le long travail des Massorètes – de l'hébreu *מסורה* [*masôrâh*] "tradition" –, ces érudits juifs qui, durant la moitié du Moyen-âge, ont contribué à compléter le texte biblique, en le vocalisant d'abord, car l'original hébreu ne comportait que des consonnes, en le dotant ensuite d'un riche appareil critique afin d'en éclaircir le sens.

Leur travail a permis d'aboutir à ce qu'on appelle le *Codex de Leningrad*, datant de 1008, qui a servi de base à la *Biblica Hebraica Stuttgartensia*, qui constitue aujourd'hui encore, la référence hébraïque tant pour les juifs que pour les chrétiens.

1.2. L'Ancien Testament chrétien

Le mouvement chrétien qui se développe à partir du I^{er} siècle s'appuie lui aussi sur les traditions bibliques et Jésus n'avait pas, comme on le croit trop souvent, entamé une démarche de rupture avec le judaïsme mais voulait au contraire procéder à son accomplissement³.

Quand il commence à s'enraciner dans l'empire romain, passant d'abord par l'espace hellénistique avant de pénétrer dans le monde latin, ses propagateurs éprouveront le même besoin que leurs homologues juifs à fixer un canon qui permettra d'éliminer tous les écrits apocryphes et de dire le « vrai ». Et comme le grec était la première langue vernaculaire de la Méditerranée, c'est d'abord vers cette langue qu'ils sont se tourner.

Or, dans le monde juif du début de notre ère, la Bible hébraïque est concurrencée par ce qu'on appelle la *Septante*, c'est-à-dire la traduction grecque. En effet, après la conquête d'Alexandre (334-323), tout le Proche-Orient sera linguistiquement

1. Odil Hannes STECK, « Der Abschluß der Prophetie im Alten Testament », dans *Biblisch-tehologische Student*, n° 17, éditions Kaiser, Munich, 1991.

2. Thomas RÖMER, *L'Ancien Testament*, op. cit., pp. 34-35.

3. Maurice SACHOT, *L'invention du Christ*, éditions Odile Jacob, Paris, 1998, pp. 41ss.

hellénisé, de l'Égypte à la Mésopotamie. Aussi, pour les juifs de la diaspora, l'accès à l'hébreu biblique disparaît-il progressivement et une traduction en grec va s'imposer.

La rédaction de cette version grecque de la Bible est complètement engoncée dans le mythe. Elle a dû commencer à Alexandrie au temps de Ptolémée II (283-246) pour la Torah. Mais la traduction de l'ensemble des textes semble s'être prolongée jusqu'au II^{ème} siècle de notre ère¹. La *LXX* se distingue de la version hébraïque par certains aspects qui, pour le lecteur contemporain, relèvent plutôt de l'anecdote que d'une opposition sémantique. Elle est un peu plus courte (environ 3000 mots de moins) et certaines traductions, celle des différentes appellations de Dieu, encore de l'âme, reflètent une culture plus hellénistique qu'hébraïque.

On la connaît aujourd'hui par trois codex différents :

- le *Codex Vaticanus*, le plus ancien, probablement rédigé en Égypte et qui date du IV^{ème} siècle ; il se trouve actuellement à la Bibliothèque apostolique vaticane, mais il n'est pas complet ;

- le *Codex Sinaiticus*, même époque mais légèrement plus tardif, il est appelé ainsi car on l'a retrouvé dans le monastère Sainte-Catherine du Sinaï ; on a d'abord supposé qu'il avait été commandé par l'empereur Constantin (306-337)² peu après le Concile de Nicée (325), mais cette hypothèse reste très discutable ;

- le *Codex Alexandrinus*, plus complet que les deux premiers, il fut probablement écrit dans la première moitié du V^{ème} siècle à Alexandrie, où il resta longtemps la propriété du patriarche d'Alexandrie, avant d'être donné en 1628 au roi d'Angleterre Charles I^{er} ; il se trouve maintenant au *British Museum*.

Notons enfin que ces trois codex rassemblent tout à la fois les textes de l'Ancien et du Nouveau Testament.

Et si la *LXX* fut la Bible des juifs alexandrins et plus généralement hellénophones, elle cessa radicalement de l'être au II^{ème} siècle, suite à l'extermination des juifs révoltés d'Égypte et de Cyrénaïque par Trajan puis Hadrien, pour n'appartenir qu'au seul champ chrétien.

À cette époque, le christianisme suscite un nombre croissant d'adhésion au sein de l'espace latinisé, ce qui demande une traduction des textes bibliques. Dans un premier temps, on créa des versions latines exclusivement à partir de la *LXX*. Mais les versions latines se multiplient et si la plupart s'appuient sur une traduction littérale du texte grec, elles n'en montrent pas moins de grandes différences entre elles. Ces différentes versions seront plus tard qualifiées de *Vetus latina* "vielle latine".

Or, au moment où l'Église catholique se structure en tant qu'institution, elle a besoin d'une version et d'une seule. À la fin du IV^{ème} siècle, Damase (366-384), l'évêque de Rome, charge donc Jérôme de Striton (347-420) de s'acquitter de cette tâche, qui lui prendra quinze années (390-405)³. Ce dernier partira du texte grec mais, plus de fidélité à la *veritas hebraica*, il apprendra l'hébreu et demandera même conseil à des spécialistes juifs.

Cette traduction fut accueillie fraîchement à son époque, provoquant même de grandes controverses, en particulier de la part d'Augustin d'Hippone, qui recommandait vivement de rester exclusivement fidèle à la *LXX*. Jusqu'au IX^{ème} siècle au moins, elle fut en concurrence avec la *Vetus Latina*, avant qu'elle ne s'impose vers

1. *Ibidem*.

2. Bruce Manning METZGER et Bart D. EHRMAN, *The Text of the New Testament : Its Transmission, Corruption and Restoration*, Oxford, Oxford University Press, 2005, 4e éd., p. 336.

3. Michel BALLARD, *Histoire de la traduction : Repères historiques et culturels*, éditions De Boeck, Paris, 2013, p. 27.

850, grâce aux Bibles carolingiennes, en particulier la « Bible de Tours », très richement illustrée.

Et ce n'est qu'au moment de la Réforme qu'on prit l'habitude de l'appeler *Vulgate*, du latin *vulgata* laisse entendre qu'elle était accessible à tous. Le Concile de Trente entérina cette appellation en la déclarant *vetus et vulgata editio*, "ancienne édition de la Vulgate" en 1546.

1.3. Ressemblances et dissemblances

Les Bibles juives et chrétiennes présentent quelques différences, qui jouent surtout à la marge. Elles touchent d'abord l'organisation des différents livres, qui peut même varier parmi les Bibles chrétiennes.

De plus, si la Bible hébraïque ne conserve que les livres écrits en hébreu, les Chrétiens y ont ajoutés des compléments en grec (au livre de *Daniel* par exemple), ainsi que quelques livres.

La Bible orthodoxe en particulier a ajouté, aux « Livres historiques », un certain nombre d'autres écrits non reconnus par les Églises catholique puis réformée : *Prière de Manassé, Jubilés, Hénoch, Esdras III et IV, Maccabées III*. Les protestants en revanche ont nettement épuré leur livre en restant fidèles au texte hébreu, mais sans en adopter le mode d'organisation.

1.4. Bibles « concurrentes »

Dans ce paragraphe, nous évoquerons très brièvement ce qu'on appelle le *Targum*, puis la Bible samaritaine.

Le mot *Targum* vient probablement d'un terme hébreu orphelin¹ □GERT̄ [*targém*] qui a le sens de "traduire", "interpréter" et dont l'origine est très discutée. Ce mot désigne des formes de traductions du texte biblique en araméen, lorsque cette langue a remplacé l'hébreu comme langue véhiculaire, à partir de l'époque perse. Il existe de nombreux *targumîm*, qui furent rédigés entre Israël et Babylone, dès la fin de l'Exil et jusqu'au début du Moyen-âge².

Les auteurs du *Targum* étaient d'abord guidés par des soucis herméneutiques. Ils souhaitent faire comprendre le texte sacré à leur contemporain, pour en souligner l'actualité. C'est pour cela qu'ils le traduisaient dans la langue vernaculaire de leur époque, mais aussi qu'ils étaient très marqués par l'interprétation rabbinique qui en était faite. À ce titre, il est assez proche, par la forme, de ce que sera le *Talmud*.

Il n'existe pas un *Targum* mais une multiplicité. Pour la seule Torah, on trouve plusieurs *targumîm* dont deux principaux, le *Targum d'Onkelos*, appelé aussi *Talmud de Babylone* et le *Targum palestinien*, ce dernier sous deux formes différentes. On trouve aussi d'autres *targumîm* pour les différents ensembles du texte biblique, prophètes, écrits...

Mais le recours à ces traductions s'est perdu depuis très longtemps. Il perdure cependant aujourd'hui encore parmi les juifs du Yémen.

La Bible samaritaine apparaît aussi comme une forme de rivale des Bibles instituées. Il s'agit d'ailleurs d'un abus de langage car il ne s'agit pas d'une Bible complète mais simplement du Pentateuque.

1. *Esdras* IV, 7.

2. Voir Claude TASSIN, « Vous avez dit "Targoum" ? », dans *Transversalités*, éditions de l'Institut Catholique de Paris, Paris, 2008, pp. 133-163.

Les Samaritains se définissaient comme les descendants de deux tribus d'Israël, Éphraïm et Manassé, qui constituaient une partie du royaume du Nord avant sa chute en 722. Il s'agit plus probablement d'un brassage de population entre ce que la Bible appelle les « gens du pays »¹, c'est-à-dire ceux qui n'ont pas été déportés à Babylone, avec des colons assyriens.

Au retour de l'Exil, on a pu noter une forte tension entre la « race sainte » des Exilés et ceux qui resteront sous le nom de samaritains, non plus comme ressortissants d'un pays particulier mais comme tenant d'une autre religion.

Ce différend entre les deux communautés persistera jusqu'au temps de Jésus et bien plus tard encore.

Concernant les différences entre la Bible samaritaine et le Pentateuque, elles résident surtout dans le fait que les samaritains placent le grand sanctuaire de YHWH non pas à Jérusalem mais sur le mont Garizim, où ils ont établi leur temple, qui sera plusieurs fois détruit puis reconstruit. Ils se considèrent bien sûr comme les tenants de la vraie Torah, accusant Esdras de l'avoir déformée. Une étude minutieuse a pu cependant mettre en évidence environ 6 000 points de différence, soit quasiment un par verset, mais ces nuances sont très souvent minimes.

Un mot enfin sur la Bible syriaque, connue également sous le nom de *Peshitta*, dont la signification est proche de celle de la *Vulgate*, en ce sens qu'elle insiste sur ce qui est accessible à tous. Le syriaque est une langue dérivée de l'araméen et la traduction dans cette langue répond à des motivations comparables à celle du *Targum*.

La Bible syriaque a certainement été d'abord traduite à partir du texte hébreu, mais elle a subi aussi une nette influence de la *LXX* et même du *Targum*.

Elle est toujours en usage dans certaines Églises chrétiennes orientales.

2. À la recherche des auteurs

Certains livres sont anonymes, comme ceux du Pentateuque ou les livres de sagesse, d'autres sont attribués à des auteurs particuliers. C'est en particulier le cas pour les prophètes. Cela ne règle pas pour autant la question des auteurs réels, comme nous ne verrons.

Mais l'histoire des sources est d'une extrême complexité. Des milliers d'exégètes se sont escrimés, durant des siècles, à vouloir percer le mystère de la rédaction de la Bible. Notre connaissance sur le sujet est devenue de plus en plus fine, mais reste toujours posée sous la forme d'hypothèses, qui peuvent à tout moment être contestées, voire carrément abandonnées. Et sans doute le bon sens doit-il se contenter de les prendre toutes au conditionnel.

Parmi tous les livres de la Bible hébraïque, ceux qui ont soulevé le plus de questions sont sans aucun doute les cinq livres qui constituent le Pentateuque.

2.1. Le Pentateuque

Dans la mesure où il contient la loi de YHWH, la totalité de la loi, le Pentateuque fait l'objet d'un enjeu idéologique essentiel pour les juifs comme pour les chrétiens, quoique ces derniers réinterpréteront cette loi en fonction du message christique. Et comme il n'est pas signé officiellement par un nom, il reste anonyme. Or, comme il contient la loi de YHWH et que ce dernier l'a mise entre les mains d'un homme, la tradition a tout naturellement attribué la rédaction de ces cinq livres à Moïse.

1. *Esdras IX*, 2.

Cette conviction reste encore largement partagée par un grand nombre de croyants, juifs et chrétiens, et n'a pas quitté le contenu spirituel des différents catéchismes. Il suffit d'ailleurs de consulter quelques sites religieux pour s'en convaincre. Sa contestation ne provient que des milieux éclairés et ouverts aux méthodes historiques et scientifiques.

Nous allons essayer ici, en simplifiant la trame à l'extrême – mais même cette simplification pourra paraître complexe –, de reconstituer le long fil des études consacrées à ce livre essentiel dans la constitution du monothéisme biblique.

Les premiers pas de l'exégèse

On en trouve la trace très tôt, dans l'œuvre de Philon d'Alexandrie en particulier¹, pour la pensée juive, comme dans le Nouveau Testament des chrétiens². Cependant, on s'interrogea très tôt sur certaines incohérences géographiques ou sur le fait que les derniers versets du *Deutéronome* qui racontent l'ensevelissement de Moïse³. Mais il faut attendre la Renaissance pour voir le réformateur Andreas Bodenstein (1486-1541) oser écrire que « nul à moins d'être absolument dément ne saurait attribuer à Moïse le récit de sa propre mort »⁴.

Cependant, le protestantisme naissant avait besoin de certitudes et c'est plutôt du côté de l'Église catholique que cette question va être alimentée. Quelques années plus tard en effet, Andreas Masius (1514-1573), un prêtre catholique qui était aussi orientaliste est le premier à soutenir, dans un ouvrage posthume il est vrai, que « les livres de Moïse n'ont pas été écrits par lui [...] mais par Esdras ou quelque autre homme de Dieu »⁵. Mais c'était encore trop tôt et son livre fut mis à l'Index par Rome.

Cette hypothèse qui voit Esdras comme auteur du Pentateuque sera d'ailleurs reprise au siècle suivant par Baruch Spinoza, dans son *Traité Théologico-Politique*⁶, qu'il publie anonymement et en indiquant une fausse maison d'édition de Hambourg, alors qu'il fut publié réellement à Amsterdam. Mais il refusa qu'il fût traduit en néerlandais, preuve s'il en fut que le sujet restait encore brûlant, au sein de toutes les formes de monothéismes bibliques.

Les choses ne sont d'ailleurs pas plus ouvertes au siècle suivant, où nous rencontrons un autre auteur, Jean Astruc, médecin particulier de Louis XV et fils de pasteur converti au catholicisme, qui publie un ouvrage au titre ampoulé : *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroît que Moyse s'est servi pour composer la Genèse*, dont l'éditeur ainsi que le lieu d'édition sont vraisemblablement aussi faux que ceux qui figurent sur le *Traité Théologico-politique* et qui est tout aussi anonyme que ce dernier⁷.

Outre les anomalies déjà mentionnées, l'auteur s'appuie sur les diverses manières de nommer la divinité, en particulier YHWH et Élohîm, pour induire la présence de plusieurs mains dans le texte du Pentateuque.

1. PHILON d'Alexandrie, *De vita Mosis*, I, 85.

2. *Marc XII*, 26 ; *Corinthiens II*, III, 15.

3. On a suggéré l'idée que ces quelques lignes avaient été rajoutées par Josué (*Talmud, Baba Batra*, 14b).

4. Andreas BODENSTEIN, dit KARLSTADT, *Libellus de canonicis scripturis*, Wittenberg, 1530, traduction Adolphe LODS, « Astruc et la critique biblique de son temps », dans *Revue d'Histoire et de Philosophie Religieuse* 4-2, Paris, 1924, p. 112.

5. Andreas MASIUS, *Josuae imperatoris Historia illustrata atque explicata*, Anvers, 1574, traduction Adolphe LODS, op. cit., p. 113.

6. Baruch SPINOZA, *Tractatus Théologico-politicus*, éditions Henricum Künrabt, Hambourg, 1670.

7. Jean ASTRUC, *Conjectures sur les mémoires originaux dont il paroît que Moyse s'est servi pour composer la Genèse*, éditions Fricx, Bruxelles, 1753.

En outre, on prend conscience également de certaines incohérences du récit. On trouve, par exemple, deux relations de la création du monde ainsi que celle de l'homme, d'abord créé « mâle et femelle » par la puissance du verbe créateur¹ puis, quelques versets plus loin, façonné dans de l'argile sous sa forme masculine, avant de perdre une côte pour confectionner la version féminine², on a deux versions du Décalogue³... Le texte biblique est cousu de ces doubles, voire triples recensions.

Nombreux sont les auteurs qui s'interrogent sur ces contradictions et, surtout à partir du XVIII^{ème} siècle, la discussion cesse d'être une question strictement religieuse pour prendre une coloration nettement plus politique. En effet, pour les Églises, l'attribution des cinq premiers livres à Moïse constituait, en quelque sorte, une garantie de sainteté. Les imaginer sous la plume d'un auteur de l'époque perse comme Esdras qui était encore, à cette époque, l'hypothèse privilégiée, en faisait des instruments de seconde main, d'historicité douteuse, donnant ainsi des arguments aux tenants, de plus en plus nombreux, d'un athéisme doublé d'un anticléricalisme qui triompha en France sous la Révolution.

D'ailleurs, les théories d'Astruc furent reprises par Voltaire qui ajoute par exemple : « les savants trop emplis de leur science ont prétendu qu'il était impossible que Moïse eût écrit la *Genèse* [...] Ils fortifient tous les doutes élevés par Aben-Hesra et Baruch Spinoza »⁴. Il proposait l'idée que les cinq premiers livres de la Bible étaient le résultat de la compilation de « plusieurs trames narratives, complémentaires et indépendantes »⁵.

Les hypothèses d'Astruc furent également développées par un autre théologien, Karl David Ilgen, qui met en évidence l'existence de deux sources de narration selon la manière de nommer la divinité : une source « élohiste » qui utilise le nom d'Élohîm et une source « jéhoviste » qui use de celui de YHWH⁶.

Ainsi, progressivement se forge l'idée d'une rédaction à plusieurs mains du Pentateuque, avec implicitement la conscience que cette rédaction fut non seulement multiple, mais également diachronique, c'est-à-dire qu'elle eut lieu à des époques différentes et souvent assez lointaines des faits évoqués dans les cinq livres fondateurs.

Un second pas décisif est réalisé un siècle plus tard par le théologien protestant allemand Friedrich Schleiermacher (1768-1834) avec ce qu'on a appelé la théorie des « fragments »⁷. Comme son nom l'indique, cette théorie suppose que les textes du Pentateuque existaient sous forme de petits récits, issus de plusieurs mains et d'époques diverses. Ces fragments pouvaient être de différentes natures : historiques, étimologiques, juridiques, politiques... Ils auraient ainsi été assemblés ensemble, à la manière d'un puzzle ou d'un patchwork, à des époques plus tardives et par plusieurs générations de rédacteurs, pour en tirer un récit cohérent.

1. *Genèse* I, 26-27.

2. *Genèse* II, 7-23.

3. *Exode* XX, 2-17 et *Deutéronome* 6-21.

4. VOLTAIRE, « Dictionnaire Philosophique, art. Genèse », dans *Œuvres de Voltaire*, éditions Beuchot, Paris, 1829, p. 26ss. Aben-Hesra, plus connu sous le nom d'Abraham IBN EZRA, est un rabbin andalou du XII^{ème} siècle.

5. Thomas Römer, *L'Ancien Testament*, op. cit., p. 54.

6. Karl-David ILGEN, *Die Urkunden des ersten Buchs von Moses in ihrer Urgestalt*, éditions Hemmerde und Schwetschke, Halle, 1798.

7. Friedrich SCHLEIERMACHER, *Herméneutique*, traduction et introduction Marianna SIMON, éditions Labor & Fides, Genève, 1987.

Cette théorie permettait de mieux comprendre les différentes ruptures, dans les récits des patriarches comme ceux de Moïse, les incohérences historiques et sociologiques que la théorie documentaire d'Astruc et de ses successeurs ne permettait pas d'expliquer. Cependant, il était assez difficile d'admettre, pour des théologiens soucieux d'y chercher la main de Dieu, que le Pentateuque pût se résumer à un simple assemblage de fragments épars et sans lien entre eux.

De cette préoccupation naquit la mise en place de la théorie dite des « compléments », développée en particulier par le théologien allemand Heinrich Ewald (1803-1875)¹. Le Pentateuque aurait été, au départ, un seul et même document incluant également le livre de *Josué*, ce qui le transforme en « Hexateuque ». Le livre de la Loi primitif aurait donc été composé d'une trame littéraire homogène (*Grundschrift*), évoquant l'histoire du peuple hébreu depuis la Création jusqu'à la conquête de Canaan². Cette trame s'articulerait autour des chapitres utilisant le nom de *Élohîm* pour qualifier la divinité, reprenant ainsi les propositions d'Ilgen.

Ce récit aurait alors été enrichi par toute une série d'ajouts successifs et tout particulièrement par, la trame *Jéhoviste*. Nous retrouvons ici les principes généraux de la première hypothèse documentaire.

Comme il s'agit avant tout de théologiens, c'est-à-dire de chercheurs tentant d'harmoniser leur foi avec leur recherche, la première de ces questions était bien sûr l'authenticité du Pentateuque, avec son corollaire naturel concernant la nature des sources elles-mêmes, puisqu'il s'avérait que Moïse ne pouvait en être le seul auteur. L'autre grande question, parce que c'étaient avant tout des scientifiques, était le lien essentiel entre ces sources de narration et l'histoire réelle d'Israël. Celle-ci avait également son propre corollaire : il s'agissait de dater ces sources et de les mettre en relation avec le temps supposé des patriarches et de l'Exode.

Et enfin, il restait le vaste problème de l'oralité : ces traditions avaient d'abord voyagé dans la pensée des hommes sous une forme non-écrite, avant d'être canonisées, comme nous l'avons vu précédemment.

Le système Graf-Wellhausen

Au milieu du XIX^{ème} siècle, un autre chercheur allemand, Hermann Hupfeld, reprend en la modifiant la « vieille hypothèse documentaire » née des intuitions d'Astruc, pour amorcer ce que l'on nomma, outre-Rhin, *die neuere Urkundenhypothese*, "la nouvelle hypothèse documentaire"³.

Il suppose l'existence de trois sources narratives différentes.

Sur la base de ces premiers découpages, les chercheurs vont établir une théorie documentaire appelée généralement « système Graf-Wellhausen », du nom des deux exégètes qui ont contribué à la mettre en place⁴ ; mais bien d'autres auteurs du XX^{ème}

1. Heinrich EWALD, *Die Composition der Genesis. Kritisch Untersucht*, éditions Ludwig Lucins, Braunschweig, 1823.

2. Voir Albert DE PURY & Thomas RÖMER, « Le Pentateuque en question : position du problème et brève histoire de la recherche », dans Albert DE PURY (éd.), *Le Pentateuque en question*, éditions Labor & Fides, Genève 1989, pp. 18ss.

3. Hermann HUPFELD, *Die Quellen der Genesis und die Art ihrer Zusammensetzung*, éditions Wiegandt & Grieben, Berlin, 1853.

4. Karl Heinrich GRAF, *Die Geschichtliche Bücher des Alten Testaments*, éditions Weigel, Leipzig, 1866 ; Julius WELLHAUSEN, *Die Composition des Hexateuchs und der historischen Bücher des Alten Testaments*, 3^{ème} éd., éditions Georg Reimer, Berlin, 1899.

siècle, appartenant surtout à l'école allemande, contribueront à compléter cette théorie¹ qui restera la règle jusqu'aux années 1970.

Cette théorie permettait de mettre en évidence quatre sources différentes qui s'entrecroisent dans tout le Pentateuque, expliquant ainsi les différences géographiques, historiques, théologiques, ainsi que les nombreux doublons qu'on y rencontre

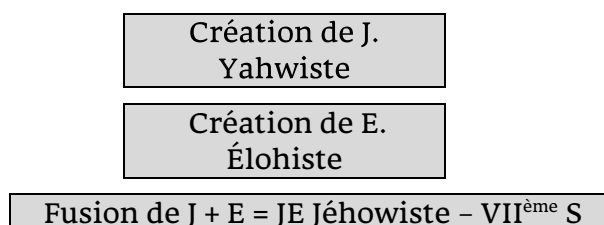
Ces quatre sources sont, chronologiquement :

- la source J, pour « yahwiste » ;
- la source E, pour « élohiste » ;
- la source D, pour « deutéronomiste » ;
- la source P, pour « sacerdotale », de l'allemand *Priestercodex*.

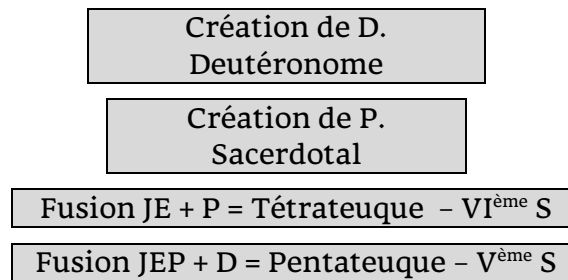
Nous pouvons la faire figurer dans un tableau récapitulatif.

Source	Lieu de rédaction	Date	Contenu théologique
J	Jérusalem, milieux de la cour de Salomon, royaume de Juda	Vers 930	Affirmation de la légitimité du royaume de David Accomplissement de la promesse de YHWH de faire d'Israël son peuple élu
E	Le royaume du Nord, Israël	Vers 850-750	Insistance sur la crainte de Dieu, qui nécessite de la part de l'homme un comportement éthique exemplaire Proximité avec les milieux prophétiques
D	Royaume du Nord ou milieux de la cour jérusalémite	Vers 750-620	Importance de l'Alliance, définie par la loi et l'obéissance Rejet radical des autres divinités
P	Milieux sacerdotaux exiliques et post-exiliques	Vers 550-500	Souveraineté et sainteté de YHWH Insistance sur la médiation des prêtres

Selon cette interprétation, l'élaboration du Pentateuque se serait déroulée en sept moments distincts, que l'on peut schématiser de cette manière :



1. En particulier Hermann GUNKEL, « Die Grundprobleme des israelitischen Litteraturgeschichte », dans *Deutsche Literaturzeitung*, 27, Leipzig, 1906 ; Martin NOTH, *Überlieferungsgeschichte des Pentateuch*, éditions Kohlhammer, Stuttgart, 1948 ; Gerhard VON RAD, *Theologie des Alten Testament*, éditions Hinrichs, Leipzig, 1939 ; C'est ce dernier qui en a livré la forme la plus élaborée.



Cette classification, née autour de l'école allemande, a quand même animé la recherche jusqu'à la fin des années 1970, sans faire cependant l'unanimité parmi tous les chercheurs. D'autres écoles de pensées coexistaient, en particulier l'école scandinave.

L'école scandinave

Appelée ainsi en fonction de l'origine de ses partisans, ce courant de pensée fait la part belle à la transmission orale des traditions, qui étaient avant tout culturelles. Corollairement, cette école¹ insiste sur le fait que l'écriture ne joua qu'un rôle très mineur durant toute la période monarchique et ne fut utilisée, pour fixer les traditions, qu'aux époques exilique et post-exilique. Ce qui suppose le maintien de matériaux mythiques très anciens, agencés selon les croyances de l'époque de rédaction.

Elle rejoint cependant en partie les chercheurs allemands en ce qu'elle distingue deux grandes collections de textes : P et D.

Aujourd'hui encore, les apports de cette interprétation des traditions trouvent une place très importante dans les discussions exégétiques.

L'état de la recherche aujourd'hui

Au milieu des années 1970, trois ouvrages mettent en pièces ce système pourtant si minutieusement mis au point². C'est d'abord l'existence du document yahviste qui est fondamentalement remise en question, mais essentiellement au travers d'une critique littéraire, qui montre en particulier des ressemblances très nettes avec des écrits beaucoup plus tardifs, en particulier des récits prophétiques.

Plus tard, à la manière d'un Galilée démontrant matériellement les propos essentiellement spéculatifs de Copernic sur l'héliocentrisme, l'archéologie montrera que l'existence d'un royaume salomonique puissant n'était le fait que d'une rétrojection tardive, que nous avons mise en évidence lors du cours précédent.

Cependant, il serait erroné d'imaginer que cette théorie documentaire a disparu et certains spécialistes continuent à y rester fidèles³. Elle domine en particulier la recherche aux USA ou en Israël où ses adeptes se nomment eux-mêmes des *Neo-documentarians*.

C'est dire si toutes les hypothèses restent encore ouvertes aujourd'hui.

1. Son auteur principal est sans doute Ivan ENGNELL, *Gamla Testamentet: en traditionshistorisk inledning*, éditions Svenska kyrkans diakonistyrelsen, Stockholm, 1945. Rédigé en suédois, l'ouvrage, pourtant important, n'a jamais fait l'objet d'une traduction.

2. John VAN SETERS, *Abraham in History and Tradition*, New Haven & Londres, Yale University Press, 1975; Hans Heinrich SCHMID, *Der sogenannte Jahwist. Beobachtungen und Fragen zur Pentateuchforschung*, Theologischer Verlag, Zurich, 1976; Rolf RENDTORFF, *Das überlieferungsgeschichtliche Problem des Pentateuch*, éditions De Gruyter, Berlin & New York, 1976.

3. Alfred MARX, *La stratégie identitaire de l'Israël antique*, éditions Classiques Garnier, Paris, 2019.

En Europe, l'abandon majoritaire de la théorie documentaire ouvre la voie à une forme de cacophonie. Alors qu'ils se mouvaient, avec ces quatre documents, sur un sol littéraire solide, les exégètes se retrouvent à nouveau dans un marécage d'hypothèses qu'il faudrait un livre complet pour développer complètement¹. Notre objectif est donc plutôt d'essayer de simplifier et de mettre en lumière quelques supports fiables.

Il est admis, tout d'abord, que l'oralité a été un élément très important dans la transmission des traditions, bien avant la mise par écrit de celles-ci, qui ne commence, au plus tôt, dans le royaume du Nord peu avant la chute de Samarie (722 avant notre ère), mais plus probablement dans les milieux sacerdotaux de Jérusalem au VII^{ème} siècle.

Sans vouloir entrer dans les détails, disons simplement que deux sources semblent avoir voyagé dans l'histoire rédactionnelle du Pentateuque, sans qu'on en connaisse vraiment la genèse, et qui se sont développées jusqu'à l'Exil et l'époque perse qui a suivi : la source P sacerdotale et la source D deutéronomiste. Ces deux sources sont entrées en concurrence avant d'être fusionnées dans la rédaction finale. Elles opposent d'ailleurs les deux personnages centraux de la protohistoire d'Israël, Abraham et Moïse. Cette opposition est significative d'une posture historique et idéologique :

- Abraham suppose une alliance « générationnelle » qui se transmet donc de père en fils et qui s'enracine sur un territoire offert par la divinité : cela supposait donc une Torah forte de six livres, incluant ainsi le livre de *Josué* qui marquait la conquête de Canaan ; cette version était l'œuvre d'auteurs résidant encore dans le royaume de Juda qui auraient probablement souhaité mettre en place un Hexateuque ;

- Moïse laisse apparaître un héritage par vocation, dont la transmission n'est pas assurée par la descendance du prophète lui-même ; ses fils ne laissent qu'une trace éphémère dans le récit biblique ; et comme Moïse ne pénètre pas lui-même en Canaan - il meurt avant que le peuple ne puisse y entrer -, il reste figé dans l'image d'un errant : cette idée s'est certainement imposée au moment de l'Exil à Babylone, chez des auteurs eux-mêmes en diaspora ; c'est l'idée d'un Pentateuque qui a fini par s'imposer.

Mais cette idée des deux sources ne contredit nullement d'autres options et on voit réapparaître les théories des fragments et des compléments, que nous avons déjà évoquées et qui ont dû venir s'ajouter à ces deux entités.

En conclusion, nous nous contenterons de constater un certain désarroi de la part des exégètes avec quelques certitudes cependant :

- les textes qui sont aujourd'hui en notre possession sont sans doute très différents des originaux qui décrivaient des situations largement antérieures, un peu comme Homère, homme du VIII^{ème} siècle, raconte comme s'il l'avait vécue une guerre de Troie qui s'est déroulée cinq cents ans avant lui ;

- ces textes ont fait l'objet d'une réécriture quasi continue au moins jusqu'à l'époque hellénistique, en fonction des exigences du moment et des nouvelles traditions qui pouvaient apparaître ici ou là ;

- malgré une apparente homogénéité, ils présentent de réelles différences culturelles, culturelles et même sociales ;

- enfin, ils laissent apparaître, dans leurs strates profondes, des éléments d'anciennes convictions religieuses qui ont ensuite été balayées par le monothéisme.

1. Voir par exemple Israël FINKELSTEIN & Thomas RÖMER, *Aux origines de la Torah. Nouvelles rencontres, nouvelles perspectives*, éditions Bayard, Paris, 2019.

2.2. Les autres livres

Nous serons beaucoup plus brefs sur le reste du texte biblique, qui pose un peu moins de problèmes exégétiques que le Pentateuque.

Les livres historiques

Il s'agit des écrits qui couvrent l'histoire d'Israël et de Juda, depuis *Josué* jusqu'aux deux livres des *Rois*, puis, sur un registre différent et par des auteurs différents également, les *Chroniques* ainsi qu'*Esdras* et *Néhémie*.

Ces différents livres n'ont pas provoqué, autour d'eux, le même bouillonnement herméneutique que ceux du Pentateuque. En effet, pour les prophètes, la Loi était contenue toute entière dans la Torah, c'était donc sur elle qu'il fallait focaliser l'étude. Les livres suivants, en particulier historiques, étaient perçus comme une description fidèle de la trame historique vécue par les Hébreux.

Les auteurs présumés de ces récits ont d'abord été les personnages eux-mêmes qui y intervenaient, à commencer par Josué, puis chaque juge et Samuel dans les livres qui portent leur nom. Tout au plus pouvait-on supposer l'existence d'une seconde main pour consigner par écrit les paroles et les actes de l'auteur en question : le prêtre Éléazar pour le livre de Josué, par exemple, comme le supposait déjà Jean Calvin¹.

Cependant, l'idée d'une unité littéraire du bloc *Josué-Rois* prend lentement naissance. C'est d'abord le théologien catholique du XVI^{ème} siècle Andreas Masius, déjà rencontré, qui émet l'hypothèse d'une seule main, en l'occurrence celle du prêtre du retour des Exilés, Esdras qui aurait soit écrit lui-même, soit supervisé l'écriture de ces livres².

À partir du XVIII^{ème} siècle, on commence à mettre en doute l'idée d'attribuer à chaque héros de ces livres la paternité de son histoire, sauf bien entendu dans les milieux religieux conservateurs. Par maints détails, on prend en effet conscience d'un net décalage entre les événements eux-mêmes et la manière dont ils sont relatés. Ce qui supposait une très grande pluralité des sources de narration.

Cependant, on souligne également une certaine unité de forme qui lie ces textes entre eux et c'est Spinoza qui, le premier, avait fait le lien entre l'esprit qui les anime et celui qui règne dans le livre du *Deutéronome*³.

Nous n'avons pas ici le temps de détailler la genèse de cette hypothèse, mais rappelons-en les grandes lignes. C'est le théologien allemand Martin Noth (1902-1968) qui la théorisa en pleine Seconde guerre mondiale⁴ : les livres allant de *Josué* aux *Rois* seraient l'œuvre d'un auteur unique, le « Deutéronomiste » (abrégé en Dtr) qui aurait compilé différentes traditions plus anciennes, parfois contradictoire, pour un faire un récit unique. Ces traditions sont de toutes natures : héroïques, théologiques, prophétiques, royales... Il le dépeint comme un homme solitaire, indépendant du pouvoir et très pessimiste sur la piété de son peuple. En outre, l'idée d'un auteur unique, même tributaire de nombreuses traditions, cadrerait mal avec certaines contradictions. Comment expliquer, par exemple, qu'un même auteur pouvait, à quelques chapitres de distance, célébrer la royauté ou en dresser une image exécrationnelle ?

La thèse a donc, jusqu'à aujourd'hui, beaucoup évolué, soit pour être ajustée, soit aussi pour être contestée. On trouve en particulier deux écoles différentes, l'une plutôt

1. Hans-Joachim KRAUS, *Geschichte der historisch-kristischen Erforschung des Alten Testament*, éditions Neukirchner, Berlin, 1982, p. 17.

2. Andreas MASIUS, *Josuae imperatoris Historia illustrata atque explicata*, op. cit.

3. Baruch SPINOZA, *Tractatus Théologico-politicus*, op. cit.

4. Martin NOTH, *Überlieferungsgeschichtliche Studien*, éditions Niemeyer, Darmstadt, 1943.

anglo-saxonne, le « modèle des deux blocs », l'autre nettement plus germanique, la « théorie des couches successives ».

Le modèle des deux blocs fut proposé par le théologien américain Frank Cross, qui a imaginé une double rédaction de l'histoire deutéronomique : la première datant de l'époque de Josias (VII^{ème} siècle) qui constitue une forme d'apologie de ce roi et de la lignée davidique, la seconde de l'époque exilique, nettement plus pessimiste¹.

La théorie des couches successives, appelée aussi école de Göttingen, reste dans le droit-fil de la pensée de Martin Noth, tout en précisant qu'il n'était pas possible d'attribuer à un homme seul l'intégralité de l'historiographie deutéronomiste. On distingua donc d'abord deux rédacteurs différents. Tout d'abord, Rudolf Smend, l'auteur de cette hypothèse², il y aurait eu le « Deutéronomiste historien » (DtrH), sans doute à l'époque exilique. Puis son œuvre fut retouchée par un second rédacteur, plus soucieux de rappeler la Loi et qu'il a appelé « Deutéronomiste nomiste » (DtrN). Enfin, selon un élève de Smend, Walter Dietrich, un troisième compilateur, plus sensibilisé par l'action des prophètes, aurait rajouté une troisième couche³, que l'on appelle communément le Deutéronomiste prophète (DtrP) et qui se serait intercalée entre les deux premières.

Quid de la véracité de ces hypothèses, qui sont loin de faire l'unanimité ? Il est bien sûr difficile de répondre mais nous pouvons quand même postuler un certain nombre d'acquis qui font consensus. Tout d'abord, nul ne nie l'existence d'une historiographie deutéronomiste, qui a agencé l'histoire d'Israël à partir d'un grand nombre de traditions. Ensuite, la mise par écrit semble bien commencer à l'époque de Josias, mais elle se développe vraiment à partir de l'Exil à Babylone puis durant toute l'époque perse et même hellénistique.

Cependant, si elle ne commence réellement qu'au VII^{ème} siècle dans le royaume du Sud, elle s'appuie largement sur des traditions venues du Nord, sans doute amenée par des ressortissants de Samarie fuyant la domination assyrienne. Plusieurs éléments vont dans le sens. Ils sont d'abord linguistiques : le peuple, dans ses premiers temps, est nommé comme étant *laer:wyI ynEB* [*benéy yisraël*] "enfants d'Israël", Juda n'étant même pas l'aîné de ses fils. De là vient sans doute l'idée de constituer une monarchie pan-israélite, née probablement à l'époque de Jéroboam II (783-743) et que les rois judéens vont ensuite tenter de concentrer autour de Jérusalem.

Mais ces traditions ont ensuite été largement judaïsées, au prétexte premier que les rois d'Israël ont failli, mais surtout parce que ce sont les prêtres de la cour de Jérusalem qui ont repris l'héritage littéraire et, surtout, ce sont eux et leurs successeurs qui ont complété et achevé l'œuvre ébauchée au VIII^{ème} siècle à Samarie.

Un mot enfin sur les derniers livres historiques des *Chroniques*, d'*Esdras* et *Néhémie*, qui sont plus tardifs. Les deux derniers, au départ, n'en faisaient qu'un, de même que le livre des *Chroniques*, divisé aujourd'hui en deux volumes. Cette séparation est le fait de la *Septante*.

Ces documents sont plus tardifs et datent vraisemblablement de la fin de l'époque perse ou de l'époque hellénistique. L'auteur des *Chroniques* s'est appuyé sur

1. Frank MOORE CROSS, « The theme of the Book of Kings and the Structure of the Deuteronomistic History », dans *Canaanite Myth and Hebrew Epic*, University Press, Cambridge (Mass.), 1973, pp. 274-289.

2. Rudolf SMEND, *Die Entshung des Alten Testaments*, éditions Kohlhammer, Stuttgart, 1978.

3. Walter DIETRICH, « Prophetie und Geschichte. Eine Redaktionengeschichtliche Untersuchung zum deuteronomistischen Geschichtswerk », dans *Forschungen zur Religion und Litteratur des Alten und Neuen Testaments*, 108, Göttingen, 1972.

les livres de *Samuel* et des *Rois*. Celui d'*Esdras* et *Néhémie* semble avoir utilisé des documents antérieurs, mais il paraît très marqué par la culture grecque.

Les livres prophétiques

Comme ces livres sont signés, le premier réflexe fut d'attribuer à chaque prophète la paternité de ses écrits. Cependant, avec le développement de la méthode historico-critique, on se rendit compte rapidement qu'il fallait réviser cette position. On se rendit compte également que le prophétisme n'était pas spécifique à Israël mais un phénomène connu dans tout le Proche-Orient.

Le second temps de la recherche fut de penser que les paroles des prophètes avaient été collectées par des « écoles de prophètes » (chacun ayant la sienne) et on chercha alors à identifier les véritables phrases de chaque prophète, car celles-ci étaient pensées comme issues directement de la bouche de Dieu.

Mais à partir des années 1970, on réalisa que les livres des prophètes étaient l'aboutissement d'ajouts continus, réactualisés périodiquement à des fins idéologiques.

Enfin, on remarqua des ressemblances frappantes avec les écoles d'écriture deutéronomiste et sacerdotale, que l'on rencontre dans le Pentateuque et les livres historiques.

Mais nous n'avons pas le temps de retracer l'histoire de chaque prophète.

Les Psaumes

Le plus important des livres de sagesse, ou poétiques selon les appellations, sur le plan du volume, c'est le livre des *Psaumes* : 150 chapitres, avec même un cent-cinquante-et-unième dans la *Septante* – qui fusionne par ailleurs les chapitres neuf et dix – et qu'on a retrouvé à Qumrân. Il est composé de cinq ensembles distincts.

Près de la moitié de ces chapitres sont précédés de la mention **dwIdl** [*ledâvid*] que l'on traduit généralement par "de David". Naturellement, on en attribua la rédaction à ce dernier, d'autant que les livres de *Samuel* le dépeignent fréquemment sous les traits d'un musicien¹. Cependant, il n'apparaît pas sous sa stature royale ou même messianique ; seul son nom est évoqué. D'autres chapitres portent la marque d'un certain Coré, dont les fils auraient été les auteurs². Il s'agit en fait d'une famille de Léviste vivant à l'époque du Second Temple³.

De fait, il semble que le Psautier soit l'aboutissement de trois structures rédactionnelles :

- un premier courant, peut-être écrit dans le royaume du Sud à la fin de l'époque royale, qui insiste sur l'importance de la dynastie davidique ;
- un second plus récent qui met davantage l'accent sur le côté messianique du message ;
- une troisième inflexion qui traite de l'importance de la Loi.

Ces différentes strates auraient alors été compilées ultérieurement, entre le V^{ème} et le II^{ème} siècle avec la marque d'un rédacteur que l'on pourrait qualifier d'élohiste car il semble avoir fréquemment remplacé le nom de YHWH par celui d'Élohîm, sans doute à des fins plus universalistes.

Les Proverbes

1. Par exemple *I Samuel* XVI, 23.

2. *Psaumes* XLII, XLIV, XLV...

3. Thomas RÖMER, *L'Ancien Testament*, op. cit. pp. 104-106.

Ce livre est divisé en sept unités distinctes qui, toutes, présentent des conseils adressés à l'ensemble de la population, des plus humbles aux plus puissants. Comme les *Psaumes*, une partie des *Proverbes* est attribuée à un roi célèbre mais, en l'occurrence, il s'agit ici de Salomon¹. Mais la racine du livre est présentée comme, certes, toujours écrite par Salomon mais transcrite par des scribes de la cour d'Ézéchias (716-687), ce qui semble tout-à-fait recevable.

Cependant, les spécialistes ont rapidement remarqué les grandes similitudes entre ce livre et un écrit de sagesse égyptien, le livre d'Aménémopé, écrit sous les Ramessides vers la fin du second millénaire avant notre ère. Comme il est hautement improbable que le livre biblique ait pu influencer le recueil égyptien et à moins de penser que l'un et l'autre ont puisé à la même source aujourd'hui disparue, il est plus probable que le livre des *Proverbes* se soit largement inspiré de la source égyptienne.

Et les chapitres « signés » par Salomon auraient été rajoutés à l'époque hellénistique².

Le livre de Job.

Il développe la mise à l'épreuve d'un juste, face à des châtiments immérités imposés par la divinité, mais qui n'entament pas pour autant sa foi.

Il est composé de deux récits distincts, – le premier encadrant le second – tant par leur forme que par la manière dont ils présentent le personnage :

– une narration en prose qui montre Job sous les traits d'un patriarche abrahamique, à la tête d'un vaste troupeau de petit et de gros bétail³ et qui évoque sa prospérité avant et après les épreuves ;

– l'essentiel du récit est en vers et Job, qui se voit infliger un certain nombre de punitions, apparaît davantage comme un aristocrate urbain⁴.

La datation de ce livre reste très discutée. On a constaté la ressemblance avec un texte sumérien⁵, dont les auteurs auraient éventuellement pu s'inspirer, mais ce n'est qu'une hypothèse parmi d'autres. Il semble que ce texte soit rédigé à l'époque post-exilique, au début du V^{ème} siècle.

Les derniers livres sont eux aussi d'inspiration plus tardive et nous n'épilouterons donc guère à leur sujet, celui de *Qohéleth* étant probablement le dernier écrit hébraïque de la Bible, rédigé par un ou plusieurs auteurs largement influencés par la culture hellénistique⁶.

3. Annexes

3.1. La constitution du Nouveau Testament

Il ne s'agit naturellement pas ici de nous livrer à la même étude textuelle que celle qui, bien qu'encore très sommaire, a été présentée à propos de la Bible hébraïque. Mais simplement, pour être un tant soit peu exhaustif, nous rappellerons les principales informations concernant cet ensemble de textes rédigés bien sûr en grec.

1. *Proverbes* I-IX.

2. Thomas RÖMER, *L'Ancien Testament*, op. cit. pp. 108-109.

3. *Job* I-II & XLII, 7-17.

4. *Job* III, 1 – XLII, 6.

5. Samuel Noah KRAMER, *L'histoire commence à Sumer*, éditions Arthaud, Paris, 1957.

6. Martin ROSE (éd.), *Situer Qohéleth, Regards croisés sur un livre biblique*, Publications de la Faculté de Théologie de Neuchâtel, Genève, 1999.

Comme chacun sait, le Nouveau Testament se compose de 4 *Évangiles*, des *Actes des Apôtres*, d'un ensemble de 21 *Épîtres*, ainsi que de l'*Apocalypse*. C'est le concile de Laodicée en 363, puis celui de Rome en 382 qui entérinèrent la canonisation de ces textes.

Parmi les quatre Évangiles, il en est trois que l'on qualifie de synoptiques car ils présentent une structure assez comparable : il s'agit de *Matthieu*, *Marc* et *Luc*. L'évangile de *Jean*, plus tardif, présente une forme nettement différente.

Les spécialistes s'accordent à penser que les trois évangiles synoptiques furent établis à partir d'un ou deux textes différents : l'évangile de *Marc* qui semble être le plus ancien et une *Source Q* qui aurait aujourd'hui disparu.

Chronologiquement, ces quatre récits semblent avoir été écrits dans la seconde moitié du I^{er} siècle, c'est-à-dire cinquante années au moins après la mort de Jésus et se suivent approximativement de la manière suivante :

- *Marc* : entre 65 et 75 ;
- *Matthieu* : entre 70 et 90 ;
- *Luc* : entre 80 et 90 ;
- *Jean* : entre 90 et 96.

Les *Actes de Apôtres* semblent porter la marque de *Luc* et ont dû être rédigés à la même époque.

Les épîtres constituent un ensemble plus complexe.

Ce sont 21 lettres adressées à une population particulière. Parmi elle, 14 sont censées être de la main de Paul de Tarse, mais les spécialistes s'accordent à penser que 7 seulement le sont réellement. Curieusement, ces textes rédigés après la Passion de Jésus sont plus anciens que les quatre Évangiles qui racontent les divers événements de sa vie. Les lettres de Paul semblent en effet dater du milieu du I^{er} siècle.

Les autres épîtres, appelées « universelles » ou encore « catholiques », ce qui est synonyme en passant par le grec, sont plus tardives et remontent au II^{ème} siècle.

Enfin, l'*Apocalypse*, que l'on prête à Jean a quelquefois été identifiée à l'apôtre du même nom, mais il ne semble pas que ce soit le cas. L'écriture de ce texte est probablement contemporaine de celle des Évangiles.

3.2. Le Talmud

Ici également, nous serons très brefs.

Le Talmud est le produit d'une réflexion et de commentaires nés dans la communauté juive essentiellement composée de Pharisiens, des scribes docteurs de la Loi, habitués des synagogues et qui se sont opposés aux prêtres saducéens qui détenaient le monopole du culte et du Temple jusqu'à la destruction de ce dernier en 70.

L'écriture du Talmud repose d'abord sur le rite synagogaal, qui possède une fonction centrale et structurante pour le judaïsme qui naît au I^{er} siècle de notre ère.

Dans un premier temps, l'homéliaste, chargé de la proclamation synagogaale, procède à la lecture d'un passage de la *Torah*, qui permet de rappeler les bases de la Loi. Il s'agit, pour les fidèles, d'un texte de référence absolue, mais qu'il convient de comprendre dans toute sa portée. Ensuite, la lecture d'un passage des prophètes permet de mettre en évidence la loi dans l'activité des hommes et de souligner son accomplissement.

Mais, dans les deux cas, ce sont des textes clos, écrits, figés. Il convient de faire vivre cette loi pour que puisse se poursuivre cet accomplissement en y ajoutant des commentaires.

Ces homélies successives, mises par écrit, constituent ce qu'on a appelé le Midrash, du verbe hébreu *dârash* "examiner". Ainsi naît un premier ensemble de textes constitué de deux grands ensembles distincts :

- la *Halakah* : de l'hébreu *hâlak* "aller" : ces textes constituent une démarche normative qui doivent fixer les principales règles de vie de la communauté ;

- la *Aggadah* : de l'hébreu *'âgad* "raconter" : elle est surtout composée de paraboles qui permettent de mieux comprendre la Torah.

Ces textes constituent la base de ce qu'on va appeler la « Torah orale », par opposition à la Torah écrite qui cesse progressivement de définir le seul Pentateuque pour signifier la totalité du texte biblique.

Mais les écoles rabbiniques se multiplient, provoquant ainsi un double danger : on risque de perdre les enseignements les plus précieux et, paradoxalement, de conserver les commentaires fallacieux.

On va donc fixer par écrit les commentaires reconnus comme judicieux. Ce premier état de l'écrit, c'est la *Mishnah*, du verbe hébreu *shânah* "répéter", qui apparaît au début du III^{ème} siècle.

Mais le mouvement se poursuit, avec toujours ce même besoin de commenter les textes sacrés et d'y ajouter de nouveaux *midrashim*.

Ainsi naquit le *Talmud*, qui est un commentaire de la *Torah* et de la *Mishnah*. On en trouve deux versions :

- le *Talmud* de Jérusalem, achevé vers 400 (il n'a jamais été écrit à Jérusalem, interdit aux juifs, mais plutôt en Galilée)

- le *Talmud* de Babylone, achevé en 499, qui est le plus important, en volume comme en sentences.

Mais l'activité midrashique n'a pas cessé ensuite.

Le judaïsme reste une religion du commentaire perpétuel de la parole de Dieu.